



L'AVIS EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons

Walhain 2050 ? Et si on parlait logement ?

ecolo
Walhain

Automne 2013 / N°64

Imprimé sur papier recyclé par l'A.P.N.
Entreprise de Travail Adapté a.s.b.l.

SOMMAIRE

Editorial - Le logement, un enjeu majeur Par Ecolo Walhain	3
Le coin de l'échevin Par Jean-Marie Gillet	4
Billet d'humeur - Attendre est une atteinte aux droits de l'homme ! Par Vincent Lethé	5
Dossier : La politique du logement à Walhain	6
Des engagements politiques Par Jean-Marie Gillet	6
Savez-vous que ? Par Agnès Namurois	8
Les logements du futur ? Vous avez aussi la parole Par Danielle Gallez	
Un hôtel à Walhain ? Par Michel Installé	9
Quel avenir financier pour nos CPAS ? Par Emmanuel Lepine	10
Le plan communal de développement rural adopté par le Conseil communal Par Danielle Gallez	11
Zones 30. Une si belle idée, si peu respectée Par Danielle Gallez	12
Petit patrimoine, grand intérêt Par Vincent Eylenbosch	
Prix Orange - Prix Citron	13
Parce que plus on est de fous... Par Ecolo J	
L'éolien, suite (mais pas fin) d'une saga Par Stéphanie Bovy	14
La recette de Tante Jacqueline : manger sain et bon marché Par Jacqueline Foret	15
Et quelques petits potins pour terminer...	

EDITORIAL - LE LOGEMENT, UN ENJEU MAJEUR

Par l'équipe [Ecolo Walhain](#)

Un an seulement que vous avez élu et renforcé l'alliance WAL1-ECOLO et les nombreux projets que nous voulions mettre en place commencent déjà à se concrétiser.

La politique du logement est l'un de ces grands chantiers pris en charge par Agnès Namurois, échevine de 2006 à 2012 et relayée en cette matière par Jean-Marie Gillet. Le Collège communal a la ferme volonté de promouvoir cette politique du logement en la liant aux politiques en matière d'énergie, d'aménagement du territoire et de mobilité. Un Collège qui a aussi entendu les attentes très précises de notre population aînée, parfois confrontée à un bâtiment devenu trop grand, de nos jeunes contraints d'aller chercher un logement ailleurs ou de personnes en quête d'un logement adapté.

Ce journal sort peu après la présentation au Conseil communal de la politique du logement pour les six prochaines années : une belle occasion d'en faire le thème principal de cet Avis en Vert que vous tenez en main.

Cette politique du logement est importante : elle mise sur différentes approches complémentaires pour satisfaire au mieux les différents besoins identifiés tant par nos aînés que par nos jeunes et certaines familles que les événements de la vie ont mises en difficulté. Elle rattrapera une partie du retard que nous avons accumulé en la matière durant les dernières décennies.

Comme la plupart des politiques ambitieuses mais réfléchies sur le long terme, les délais de concrétisation sont très longs. Cette deuxième législature montrera tout le potentiel des projets lancés ces dernières années pour améliorer la qualité de vie de tous les Walhinois, assurer la cohésion sociale et répondre aux défis économiques et environnementaux. Tous les membres de notre locale s'y emploient, qu'ils soient ou non élus. Ce sont leurs projets. Ce sont vos projets.

Bonne lecture !

Comité de rédaction : Jean-Marie Gillet (coordinateur), Agnès Namurois, Danielle Gallez, Emmanuel Lepine, Jacqueline Foret, Michel Installé, Stéphanie Bovy, Vincent Eylenbosch, Vincent Lethé
Photos : Jean-Marie Gillet, Stéphan Laloux, Stéphanie Bovy
Maquette et mise en page : Nicolas Art
Editeur responsable : Nicolas Art, Rue du Poncha 3a - 1457 Walhain
Imprimeur : A.P.N. Entreprise de travail adapté a.s.b.l, rue du Commerce 15 -1400 Nivelles

Le Collège communal a la ferme volonté de promouvoir cette politique du logement en la liant aux politiques en matière d'énergie, d'aménagement du territoire et de mobilité.

LE COIN DE L'ECHEVIN

Interview de [Jean-Marie Gillet](#)

Peux-tu nous expliquer le sens de ces effets de portes aux entrées de village ?

Nous avons lancé un appel à concours il y a quelques années avec la volonté de marquer l'entrée de nos villages comme lieu de vie. C'est une des actions entièrement subsidiées par le plan cyclable qui vise à faire cohabiter harmonieusement les différents moyens de déplacement dans notre commune. D'autres projets longuement mûris se concrétisent et vous allez les découvrir dans les prochains mois : abris vélo, campagnes de sensibilisation, nouveaux cheminements piétons et cyclables (mais que c'est long, long, pour obtenir autorisations et permis !!!), adaptation des vitesses et marquages, brevets cyclistes dans les écoles...



Quels sont tes motifs de satisfaction d'être dans ce nouveau Collège communal ?

Je me répète peut-être mais c'est de pouvoir mener à terme les projets lancés lors de la législature précédente. Nous le voyons en matière de logement, mobilité, environnement

comme en matière de participation citoyenne même si l'on peut regretter l'inertie de ces derniers mois pour remettre en selle les différentes commissions consultatives pour de multiples raisons.

Mais j'assume ma part de responsabilité dans ce retard aux démarrages. Nous avons la volonté de faire fonctionner mieux les commissions, en interaction avec le Collège communal et avec davantage de liens entre elles.

Il faut aussi mentionner la bonne collaboration au sein du Collège pour mettre en œuvre tous nos accords politiques.

Un petit exemple fétiche est l'arrivée du nouveau camion brosse performant, permettant à chacun de mettre en œuvre ses priorités : une commune plus propre et moins de mauvaises herbes sur les trottoirs tout en réduisant l'usage des pesticides ; une efficacité accrue au sein du service travaux et moins de consommation et de pollution de l'air.

Beaucoup de travaux sur la commune en ce moment...

Oui, j'entends bien : trottoirs, réfection des dalles de béton, amélioration de carrefours, réfection de voiries... Cela surprend parce que les élections sont passées ;-) ? Il y a beaucoup à faire et nous nous réjouissons, malgré la raréfaction des subsides, d'avoir pu mettre en place un planning raisonnable et soutenu pour la législature 2012-2018. Aucun quartier ne sera oublié ou abandonné à la dégradation et les finances communales pourront assumer.

Des points d'inquiétudes ?

Le rabaillage voire la suppression des subsides. Alors que les besoins en matière d'aide sociale, d'entretien des voiries et bâtiments mais aussi la contribution aux zones de police et de secours ont fortement augmenté. Et les recettes à Walhain provenant principalement de l'impôt influencé par la crise, pas besoin de faire un dessin du grand écart qu'il nous faut réaliser... intelligemment.

Dans un autre registre, la vitesse sur nos routes, un problème de société. C'est un souci permanent : insécurité le jour surtout pour les usagers faibles ; bruit et vibrations la nuit ; destruction accélérée de nos voiries et... des abords. Déjà des mesures ont été prises, d'autres suivent, la répression a été accentuée mais nous devons surtout convaincre chaque automobiliste pressé et chaque chauffeur de poids lourd des risques dont il se rend responsable, parfois sans s'en rendre compte.

Dernière question, on a dit le Schéma de structure recalé par la Région wallonne ?

C'est exact mais il faut relativiser. Ce projet est le fruit de six ans de travail collaboratif pour dessiner notre avenir à Walhain en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité et d'environnement et a été adopté à l'unanimité par le Conseil communal. Et il sert déjà d'outil de référence pour nos services, particulièrement l'urbanisme.

Le point de blocage, c'est notre choix de limiter l'expansion urbanistique de notre territoire pour lui conserver le caractère rural. Nous serons probablement poussés à quelques concessions pour nous rapprocher un peu des exigences régionales en matière de « densité d'habitat ». Nous avons aujourd'hui des solutions à mettre sur la table sans renier le document qui a fait unanimité et avait été soumis à l'enquête publique.

BILLET D'HUMEUR - ATTENDRE EST UNE ATTEINTE AUX DROITS DE L'HOMME !

Par [Vincent Lethé](#)

Mobilité, mobilité, moi je veux bien tout ce qu'on veut, mais il est quand même inimaginable de devoir encore attendre de nos jours ! Voyez toutes ces mines défigurées par la rage d'avoir dû s'immobiliser aux dispositifs ralentisseurs de nos routes de village ! Quand je pense que ça arrive tous les jours à des personnes qui ont déjà injustement patienté devant un sms trop lent ou une page internet qui ne s'ouvrirait pas instantanément. Je comprends maintenant pourquoi il existe enfin une Ligue des Impatients puisqu'il n'y a aucune raison de ne pas avoir tout et tout de suite !

D'ailleurs, que font tous ces automobilistes dans mon embouteillage !? Il y a de quoi étouffer de colère devant le bordel des travaux routiers ! « M'enfin, celui-là ! Il ne voit pas que le feu est vert ?! » - « Et cette c... en train de téléphoner avec son gsm et qui freine tout le temps en zigzaguant... » Je sais, j'écris cet article tout en conduisant, mais il le fallait pour avant-hier !

Et tant qu'à parler mobilité, comment tolérer toutes ces personnes âgées qui ralentissent la file le samedi matin en comptant leur petite monnaie à la caisse de ma grande surface ? Alors là, moi, je donne raison à ces consommateurs de loisirs qui trouvent normal de louer les services de personnes handicapées pour dépasser les files dans les parcs d'attraction...

Car enfin quoi ?! Attendre, c'est intolérable ! Je plaide d'ailleurs pour la suppression des salles d'attente et l'exigence d'une grosseesse humaine ramenée à sept ou même six mois au lieu de neuf ! Les scientifiques dans leurs laboratoires peuvent bien nous arranger ça ! On a encore eu le prix Nobel, oui ou non ?!

(À suivre...)

DOSSIER : LA POLITIQUE DU LOGEMENT A WALHAIN

A quoi ressembleront nos villages en 2050 ? On construit par-ci, on rénove par-là, on transforme par là-bas et on agrandit par-delà. Walhain est en pleine mutation et, face à la pression immobilière des 4 façades qui fait craindre à d'aucuns que la ruralité est en perte de vue, elle s'engage et s'outille pour garantir un développement légitime et normal, mais surtout harmonieux et respectueux de notre cadre de vie. Explications.

DES ENGAGEMENTS POLITIQUES

Par Jean-Marie Gillet, échevin du logement

Le Conseil communal a pu découvrir et approuver ce 14 octobre 2013 les engagements politiques en matière de logement pour notre commune. Cette déclaration est obligatoire et préalable à la demande de subsides pour notre « plan d'ancrage communal 2014-2016 » en matière de logements.

Notre commune doit prendre sa part pour enrayer le manque criant de logements à prix abordable. Notre retard en la matière ne pourra être rattrapé pour rejoindre l'exigence de la région des 10% de logements publics qu'en multipliant les initiatives, en jouant sur l'imagination de nos agents et de nos politiques et en profitant du potentiel que nous offrent des partenariats publics - privés de tous ordres.

Nous amorçons aujourd'hui un redressement de l'offre en logements et le mouvement va s'accélérer dans les prochaines années, ce qui nous permettra non seulement d'éviter des sanctions financières de la part de la Région wallonne mais surtout de mieux répondre aux demandes de la population pour du logement financièrement plus accessible.

La politique du logement du Collège 2013-2018 se décline en six objectifs promus de longue date par Ecolo :

- ✓ **Créer du logement**, public et privé, des logements que nous voulons intégrés dans le bâti existant et dans les différents villages concernés. Des logements que nous voulons également conformes à nos politiques en matière d'aménagement du territoire, d'énergie, de mobilité et de mixité économique, familiale et intergénérationnelle.
- ✓ **Lutter contre les logements vides** : lorsqu'il s'agit d'être parcimonieux sur l'usage du sol, il faut éviter que certaines personnes laissent des bâtiments non occupés durant des années alors que des accords avec la commune permettraient de les rendre disponibles au bénéfice de toutes les parties.
- ✓ **Informers les citoyens** : avec le guichet de l'énergie et du logement, la commune veille à informer et sensibiliser au mieux les candidats acquéreurs mais aussi tous les propriétaires et locataires sur leurs droits, devoirs et possibilités de primes ou d'aides au logement.
- ✓ **Veiller à la salubrité** : le service logement vient en appui par des conseils, conciliations et médiations de tous ceux qui voudront rendre leur logement plus décent ou en conformité avec les obligations légales en la matière. Une tolérance zéro sera adoptée envers les « marchands de sommeil ».

- ✓ **Développer un observatoire de l'habitat** avec à la clé des nouveaux indicateurs pour faciliter les choix politiques.
- ✓ **Développer de nouvelles formes d'habitat solidaire** qu'il s'agisse de jeunes qui tendent vers des habitats groupés, des personnes âgées qui veulent s'associer à un jeune couple au sein d'un logement divisé (kangourou) ou tout simplement le développement d'habitats plus modulaires ou innovants. Ces nouvelles approches se développent mais peuvent nécessiter un accompagnement juridique, administratif ou urbanistique adapté pour assurer leur succès et leur pérennité. Il faut être présent sur ce terrain en pleine évolution.

Ce ne sont pas que des slogans politiques. Cette déclaration politique s'appuie sur des acquis concrets, un service logement qui a fait ses preuves et différents outils et partenariats déjà mis en place ou bien engagés.

Et plus concrètement, quelques dernières nouvelles :

- ✓ Les travaux ont repris pour le lotissement public au Trichon après une interruption d'un an suite à la faillite de l'entrepreneur et la relance d'un nouveau marché public. L'inauguration des logements est prévue au printemps 2014.
- 
- ✓ Lors d'une conférence de presse de notre société de logement public « Notre maison », plusieurs journaux ont pointé la qualité urbanistique du projet de neuf logements situé auprès du Centre sportif et ont bien perçu l'articulation des différents types de logements prenant aussi en compte les personnes moins valides dans une approche solidaire.
 - ✓ Le Conseil communal a validé l'esquisse d'un « quartier exemplaire » au cœur de Walhain entre la rue des Combattants, la rue Chapelle Saint-Anne et le CPAS. Ce nouveau quartier comportera entre autres logements familiaux, huit logements publics adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, de même que des logements privés du même type, accompagnés d'une salle commune, de services et de commerces de proximité et à deux pas de la crèche et du CPAS. La commission des aînés et celle de la personne handicapée avaient mûri l'idée d'appartements adaptés aux personnes âgées leur permettant de rester autonomes dans un quartier adapté. Chez Ecolo, nous défendons un tel projet sous forme d'« écoquartier » intergénérationnel. Nous en sommes très proches.
 - ✓ En synergie Commune et CPAS, un guichet Economie-Energie-Logement a été mis en place par notre très dynamique agent du logement.

SAVEZ-VOUS QUE ?

Par **Agnès Namurois**

Le prix du mètre carré de terrain à bâtir à Walhain est cinq fois plus élevé aujourd'hui qu'en l'an 2000 et dix fois plus qu'en 1990 ! On est ainsi passé d'un prix de vente moyen d'un terrain à bâtir de 14 à 126 euros entre 1990 et 2011 !

Il en va de même pour le prix des maisons ordinaires d'habitation qui a plus que doublé en 10 ans et plus que triplé en 20 ans (de 66.620 € à 234.000 €)! Ces chiffres sont publiés par l'IWEPS et disponibles sur son site internet www.iweps.be.

Voilà une évolution qui explique en partie pourquoi les tout jeunes couples peuvent difficilement faire bâtir ou acheter un logement à Walhain. Alors que la population est en constante augmentation depuis des décennies, la proportion de jeunes adultes entre 20 et 39 ans y est en diminution entre 2000 et 2013 (moins 2%).

Et pourtant, l'Administration communale délivre plus de 100 permis d'urbanisme chaque année pour de nouvelles habitations ou des rénovations. Nous pouvons en déduire que le niveau de revenus de nos nouveaux habitants acquéreurs d'un logement est situé nettement au-dessus de la moyenne wallonne. En 2009 (revenus 2008), l'indice de richesse était de 121 pour Walhain alors qu'il était de 115 pour la province du Brabant wallon (indice 100 = la Région wallonne) !

On constate à Walhain, entre 2006 et 2013, un accroissement important des ménages de deux personnes (+4,2%) et de quatre personnes (+14,4%). Le nombre de personnes « isolées » augmente également en grande proportion (+19,9%). Ces chiffres sont tirés du rapport établi par le service du logement de l'Administration communale à l'occasion de l'établissement du plan d'ancrage communal 2014-2016 et sont disponibles auprès de ce même service.

Depuis 2007, la province du Brabant wallon offre une prime en faveur des jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour l'accès à la propriété de leur logement.

Cette prime « jeunes » qui permet à chaque emprunteur (isolé, conjoints ou cohabitants) âgé de moins de 37 ans au 1er janvier de l'année qui suit la date de la signature du prêt d'obtenir pour une durée maximale de 3 ans une prime mensuelle proportionnelle au montant emprunté.

Cette prime est de 1 € par tranche d'emprunt de 1.000 € avec un maximum de 100 € par mois (soit 3.600 € sur les 3 années d'intervention). Par exemple, un emprunt de 25.000 € donnera lieu à une prime mensuelle de 25 €.

Pour connaître les conditions d'intervention : <http://www.brabantwallon.be/fr/Qualite-de-vie/Logement/prime-jeunes.html>

LES LOGEMENTS DU FUTUR ? VOUS AVEZ AUSSI LA PAROLE

Par **Danielle Gallez**

Le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) et le Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) ont mis en œuvre les « Chantiers du logement ».

Différents ateliers sont organisés. Monsieur et Madame Tout-le-monde y sont invités pour y exprimer leur avis, partager des expériences avec des spécialistes de la question.

Le but est de dresser des constats inspirés du vécu, avec un regard nouveau, plus axé sur le lien entre logement et faits de vie. Mais l'objectif principal est de permettre aux participants d'élaborer ensemble des pistes de solutions concrètes pour améliorer la situation.

Quelques thèmes de ces ateliers préparatoires : logement et habitat hors norme : habitats légers (caravanes, chalets, yourtes, campings...) et habitats collectifs - logement, handicap et santé mentale - logement et générations - logement et femmes - logement et mobilité - logement public - logement, participation et accès à la propriété - logement et migrants.

Et tout cela a commencé au mois de septembre. Ces ateliers prépareront les Assises du logement qui se tiendront le 17 décembre 2013.

Nous vous en reparlerons car Walhain est aussi fortement concerné par ces questions liées au logement et toutes les idées qui sortiront de ces Assises seront intéressantes pour imaginer des solutions utiles pour notre commune.

Intéressé(e) ? Contactez-nous vite ! 0486/64.50.37 ou ecolo.walhain@gmail.com

UN HOTEL A WALHAIN ?

Par **Michel Installé**

« Il n'y a pas d'hôtel à Walhain ». FAUX ! Je connais plusieurs familles qui ont acquis ou réalisé un « hôtel à insectes 4 étoiles » ! Il est même possible d'en voir un le long du sentier n°5 (voir photo ci-dessous) ou au CPAS (une réalisation de la commission de la personne handicapée). Les insectes jouent un rôle important au jardin essentiellement pour la pollinisation et leur rôle dans le maintien de la biodiversité des écosystèmes. Grâce aux insectes, nous pouvons déguster des pommes, nous laisser émerveiller par les vols acrobatiques des hirondelles, admirer la diversité des couleurs des papillons !

De plus, de nombreux insectes tels les syrphes, les coccinelles, les perce-oreilles sont de précieux collaborateurs qui, prédateurs d'autres espèces dévastatrices (comme les pucerons), évitent l'utilisation d'insecticides.

Pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. Vous pouvez leur offrir aussi un hébergement « 4 étoiles » en les rassemblant dans un hôtel à insectes : lors de l'après-midi Api Day du 29 juin dernier consacrée aux abeilles, une membre de notre locale Ecolo invitait - foreuse en mains - les visiteurs à réaliser eux-mêmes de tels hôtels à insectes à partir de morceaux de bois. Il est possible également d'acheter ces hôtels « clé sur porte » (!) auprès de diverses organisations : voir par exemple le site <http://hotel-insectes.be>.

Pour info, des réalisations qui sont autant de prix orange :

✓ Vous pourrez trouver un hôtel à insecte réalisé par une classe de l'école de Tourinnes dans le superbe sentier qui relie Tourinnes (rue du Mayeur) à l'Abbaye de Lérinnes, entre autres réalisations aussi présentes sur ce sentier (photo ci-contre).



✓ La commission de la personne handicapée a aussi réalisé un superbe hôtel à insectes cette année. Il se trouve actuellement au CPAS.

QUEL AVENIR FINANCIER POUR NOS C.P.A.S. ?

Par Emmanuel Lepine

L'objectif des CPAS tel que défini par la loi est d'assurer à chacun de vivre dans les conditions respectueuses de la dignité humaine. Pour atteindre ce but, le CPAS dispose de plusieurs outils dont le plus connu est l'octroi du revenu minimum d'insertion autrefois appelé minimex. Si les conditions d'octroi du revenu d'insertion sont très encadrées, le CPAS peut en fonction des situations particulières octroyer d'autres types d'aides financières, de manière plus discrétionnaire, comme des avances sur allocations de chômage, des constitutions de garantie locative, des chèques alimentaires... Le CPAS offre également un grand nombre de services non financiers comme le taxi social, les aides-ménagères, la guidance budgétaire, l'aide psychologique... (liste exhaustive sur le site communal : www.walhain.be/ma-commune/cpas/nos-missions-en-detail).

Notre commune a mis en place une série de services d'aide aux personnes pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées fragilisées.

Pour réaliser ses missions, le CPAS ne dispose que de très peu de recettes propres. Ces seules recettes consistent dans le paiement de services tels que les repas chauds ou les aides à domicile. La quasi-totalité du financement dépend donc de pouvoirs sur lesquels il n'a aucune prise. Au final, ce sont les communes qui doivent compenser les budgets. A Walhain, le CPAS est financé à 43 % par une dotation communale. Cette dotation représente un bon 10 % du budget ordinaire annuel de la commune.

Comme nous l'évoquions déjà en début d'année sur notre site internet (www.walhain.ecolo.be), un certain nombre de

nouvelles charges pèsent lourdement sur les finances des CPAS et donc sur les communes. Ces nouvelles charges proviennent notamment des attitudes plus restrictives d'autres secteurs. Le CPAS agissant alors en dernier recours. Un des exemples les plus parlants concerne le durcissement de la politique de l'ONEM. La dégressivité des allocations de chômage ainsi que l'accroissement du nombre d'exclusions provoquent une augmentation d'octroi du revenu d'insertion sociale et un surcroît de travail pour les travailleurs sociaux.

De plus la crise amplifie les difficultés et le recours à l'aide sociale. Aujourd'hui il n'est pas rare que des personnes ayant des revenus professionnels ne puissent plus assumer les charges minimales d'une vie digne.

Le vieillissement de la population est également un facteur important d'augmentation des coûts et de la charge de travail. Notre commune a mis en place une série de services d'aide aux personnes pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées fragilisées. Les demandes pour ce type de service ne vont faire qu'augmenter. Vu la croissance importante du nombre de personnes âgées dans les prochaines années, de nouvelles stratégies devront voir le jour (ex: habitats intergénérationnels).

La revalorisation des barèmes pour les bas salaires, la charge des pensions ou l'augmentation du coût de l'énergie sont des charges supplémentaires qui pèseront sur l'institution.

En ce qui concerne Walhain, il faut heureusement reconnaître que la situation sociale globale est plutôt favorable en comparaison aux autres communes wallonnes. Néanmoins, un nombre croissant de nos concitoyens connaissent de réelles difficultés et ont recours à l'aide sociale. Notre CPAS comme beaucoup d'autres est donc confronté à la quadrature du cercle : comment maintenir un service social de qualité dans un contexte budgétaire très difficile ? Autant le dire, il n'y a pas de solution simple à cette situation complexe. Au niveau de la commune, le budget n'est pas non plus facile et la dotation au CPAS a vu une augmentation de plus de 30% entre 2010 et 2013. Ecolo Walhain est favorable au fait de donner au CPAS les moyens de son action sur base d'une identification claire des projets à développer.

LE PCDR ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Par Danielle Gallez

L'objectif final de ce *plan communal de développement rural* (en abrégé PCDR) est d'assurer un développement harmonieux et durable de la commune en relevant 6 défis : développer une agriculture diversifiée et proche des citoyens, favoriser les liens sociaux en créant des lieux de rencontre, adapter la commune aux mutations de la société et répondre aux besoins de sa population (logements, équipements, services), intégrer la dimension économique dans le développement, favoriser une mobilité durable et protéger les ressources naturelles.

La *commission locale de développement rural* (CLDR) composée de citoyens émanant des 4 villages de l'entité est à l'origine de ce plan. Elle s'est réunie pendant plus de 2 ans et a produit une vaste réflexion. Celle-ci se trouve résumée dans 24 fiches-projets présentées dans un certain ordre de priorité aux autorités communales.

- ✓ C'est l'aménagement de la **Forge de Perbais** en Maison de village qui constitue le premier projet retenu par la CLDR et présenté au Conseil communal. Il démarrera fin 2013, après avoir obtenu l'aval de la Région wallonne qui subsidie ce type de projet à concurrence de 80%.
- ✓ En 2014, ce sera l'aménagement du **cœur de village de Tourinnes-Saint-Lambert** et la création d'un large espace public. Mais aussi la rénovation de la salle du Fenil, cédée gratuitement à la Commune par l'ASBL qui la gère, dans un but d'utilité publique.
- ✓ Les deux autres villages de l'entité seront à l'honneur dans les deux années suivantes. Pour Walhain, il s'agira d'aménager **les abords du Vieux Château** et ses ruines. Pour Nil, ce sera la rénovation de la **Grange des Six Heures** près du potager communautaire Potawal.



Voilà pour les 4 fiches prioritaires. Les 20 fiches restantes comprennent des projets articulés aux 6 défis cités plus haut. Par exemple : la sécurisation de la Grand Rue de Perbais, la création d'une zone d'activités économiques mixte (ZAEM) entre la E411 et Tourinnes, un réseau de mobilité douce... Au total, ce sont 25 à 30 projets qui devraient voir le jour dans les 10 à 15 ans à venir. Selon l'auteur de projet, le bureau d'études JNC, on peut raisonnablement penser que cette concrétisation se fera au rythme de 2 projets par an. Le travail ne fait donc que commencer !

Le Conseil communal a donné son aval au PCDR ainsi qu'au premier projet prioritaire, celui de La Forge à Perbais. La majorité s'est engagée à assurer le suivi de l'ensemble du Plan. L'opposition Avenir communal a également approuvé le plan à une abstention près.

Ecolo Walhain se réjouit du contenu de ce PCDR qui promet des projets qui lui tiennent à cœur depuis longtemps et bien en phase avec les attentes de nombreux Walhinois.

ZONES 30. UNE SI BELLE IDEE, SI PEU RESPECTEE

Par [Danielle Gallez](#)

Tel est le titre d'un article du Soir du samedi 21 septembre.

Inter-Environnement Wallonie a effectué, fin août 2013, un sondage auprès des Wallons et des Bruxellois. On y apprend sans surprise que plus de 6 francophones sur 10 plébiscitent la zone 30 : sécurité pour tous, en particulier pour les usagers faibles, espaces publics plus agréables et impact jugé négligeable sur le temps de parcours.

Mais mais mais... le hic, c'est que peu de personnes respectent ces zones 30, à peine 15% des personnes interrogées. Toutefois, un renforcement des contrôles policiers est demandé par plus de 7 personnes sur 10. Les automobilistes ne sont pas à un paradoxe près...

L'auteur de l'article conclut : « Pour rappel, à 30 km/h il faut 13 mètres pour arrêter une voiture alors qu'à 50km/h l'automobiliste aura parcouru 14 mètres avant même d'avoir commencé à freiner. (...) Lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h ».



PETIT PATRIMOINE, GRAND INTERET

Par [Vincent Eylenbosch](#)

Comme chaque année, un arbre est mis à l'honneur. Cette fois ci, c'est le saule. Ces beaux vieux saules, qui bordent les ruisseaux, les sentiers et certaines prairies, ont tendance à disparaître progressivement.

Autrefois, ces saules (dit têtards) étaient recépés régulièrement afin de procurer du bois de chauffage. Et c'est cette taille qui maintenait ces arbres en bonne santé. Aujourd'hui, ils sont trop souvent laissés à l'abandon et dépérissent petit à petit.

Ces saules têtards sont pourtant des éléments importants dans notre environnement dit rural. De nombreuses études ont montré que ces arbres constituent de véritables refuges pour la faune et la flore. Certaines variétés dont le saule marsault ont une floraison printanière spectaculaire et sont une source indispensable de nectar et de pollen pour nos abeilles et autres insectes pollinisateurs. D'autres ont un bois très coloré et peuvent égayer le jardin en période hivernale. Les rameaux souples du saule peuvent servir pour la vannerie ou encore pour tresser une haie vivante ; les branches plus longues et rigides serviront de perche pour le potager ou pour une cabane d'enfant.

Alors, si vous êtes sensibles aux intérêts multiples du saule, qui fait partie de notre petit patrimoine rural, n'hésitez plus et procurez-vous de jeunes rameaux. Enfoncez-les d'environ 40 cm dans la terre entre novembre et avril et c'est parti...

Et n'hésitez pas à contacter le service Ecoconseil de la commune avant d'abattre un tel arbre. D'abord il faut un permis d'abattage. Et cet arbre a souvent encore une fonction importante à jouer en termes de biodiversité !

PRIX ORANGE



Belle initiative que celle de parents de l'école communale de Tourinnes et de la directrice qui se sont mobilisés pour organiser l'action « A PIED, A VELO » le 20 septembre dernier, à l'occasion de la semaine de la mobilité ! Ils ont aussi assuré un accueil sympa aux très nombreuses familles qui ont participé et ont assuré le succès de cette première opération.

L'objectif principal de l'action « A PIED, A VELO » est d'amener les enfants et leurs parents à se rendre à l'école en toute sécurité. C'est aussi d'attirer l'attention sur l'importance d'une mobilité durable dans les trajets domicile-école et de privilégier les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, comme la marche, le vélo, le covoiturage ou le bus.

PRIX CITRON



Nos membres Ecolo présents dans le public au dernier Conseil communal ont été surpris de la réponse donnée à l'opposition quant à l'avancement de la réalisation du Plan Maya : rien n'a été fait parce qu'il y avait « d'autres priorités ». Notre dernière édition s'intitulait justement : « Il est temps que notre commune mouille son Maya » en référence à la disparition des abeilles. On se souviendra que la locale Ecolo avait organisé fin juin un Api Day qui avait rencontré un vif succès. Ecolo Walhain se montrera vigilant compte tenu de l'importance capitale de ces insectes pour notre agriculture et aimerait ajouter du miel à ce jus de citron.

PARCE QUE PLUS ON EST DE FOUS...

Par [Ecolo J](#)

L'idée d'une section Ecolo J commune à Walhain, Chastre et Mont-Saint-Guibert suit son petit bonhomme de chemin !



Ecolo J sensibilise les jeunes de 15 à 30 ans aux enjeux de la « chose publique » et aux valeurs de l'écologie politique grâce à des actions menées dans les matières culturelle, sociale, économique et environnementale. C'est l'occasion pour ces jeunes de devenir des citoyens actifs, responsables et solidaires, et de se mobiliser autour de l'écologie politique.

Vous avez envie de participer au lancement et au fonctionnement de ce projet dans les prochaines semaines ? Contactez Simon Moutquin, simondocu@gmail.com.

Plus d'info sur www.ecoloj.be.

L'ÉOLIEN, SUITE (MAIS PAS FIN) D'UNE SAGA

Par [Stéphanie Bovy](#)

En juillet dernier, le Gouvernement wallon a adopté une actualisation du « Cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie ». Celui-ci identifie les endroits les mieux situés pour l'implantation des éoliennes en Wallonie.

Le Gouvernement wallon a également adopté une carte positive de référence qui identifie les zones les plus favorables pour le développement de l'éolien et pour contrer les défauts du régime du « premier arrivé, premier servi ». Il a la volonté d'organiser un mécanisme d'attribution « par lots ».

On le savait déjà mais cela a été confirmé lors du Conseil communal d'avril par Jean-Marie Gillet, échevin de l'énergie, cette « carte positive » montre que, à Walhain et pour le moment :

- seul le parc éolien d'Alternative Green situé entre Ernage et Walhain (à Baudacet) figure sur la carte. Ce parc a en effet reçu un permis de la Région wallonne (même si un recours a été introduit contre ce permis par les communes concernées) ;
- d'autres projets qui avaient été présentés précédemment le long de la E411 ne sont pas repris sur la carte. Là, c'est l'aéroport militaire de Beauvechain qui empêche, au stade actuel, l'implantation d'éoliennes qui se trouveraient sur les trajectoires de vol ou perturberaient les radars.

Ceci signifie en clair que les projets rentrés dans le cadre du marché public-privé lancé par la commune sont en mode « pause » voire compromis.

Voilà qui éclaircit le paysage si on peut dire. Les 6 opérateurs qui se bousculaient à Walhain doivent, pour le moment, reprendre leurs billes. Seul un revirement du côté de la Défense nationale, et donc au niveau de l'aéroport de Beauvechain, pourrait changer la donne.

Vous pouvez encore consulter cette carte positive et les documents explicatifs sur le site internet de la commune ; l'enquête publique s'est quant à elle clôturée le 30 octobre dernier.

Les projets rentrés dans le cadre du marché public-privé lancé par la commune sont en mode « pause ».

LA RECETTE DE TANTE JACQUELINE ([Jacqueline Foret](#))

Manger sain et bon marché

Ratatouille d'automne

Ingrédients (pour 4 personnes)

Un chou vert, une boîte de tomates concassées, de l'huile, un peu de beurre, sel et poivre.

Préparation

Prenez le cœur d'un chou vert.

Lavez-le rapidement et divisez-le en quartiers.

Mettez ces quartiers dans une casserole avec un peu d'huile et un morceau de beurre.

Faites-les cuire quelques minutes, puis ajoutez-y une boîte de tomates concassées.

Laissez mijoter le tout quelques minutes.

Assaisonnez avec du sel et du poivre et ajoutez une cuillère de crème fraîche.

Servez et dégustez.

Conseil

Les choux ne doivent pas être en bouillie et vous pouvez les accompagner de pommes de terre cuites à la vapeur.

ET QUELQUES PETITS POTINS POUR TERMINER...

✓ Accueil des nouveaux habitants : la commune a dû louer un bus de grande capacité tant ils ont répondu nombreux à l'invitation. Bienvenue à toutes et tous !

✓ Fête des couples jubilaires : un couple de Walhinois fêtait ses 65 ans de mariage, six couples fêtaient leurs 60 ans de mariage et quatorze autres leurs noces d'or. Bravo pour cette belle longévité !

✓ Fête des +90 ans sur la commune : le Collège était à nouveau à la fête une semaine après celle des couples jubilaires, pour un repas avec 9 personnes de plus de 90 ans de la commune accompagnées de leur famille et, l'après-midi, de nombreux aînés de l'entité, pour un spectacle musico-théâtral.

✓ Le Gracq a organisé le 17 octobre dernier l'inauguration de la nouvelle piste cyclable entre Corbais et LLN (enfin terminée !!!). Grâce au financement du plan cyclable de Walhain et au lobbying des cyclistes et de la commune, la piste entre Nil et Corbais, presque impraticable, sera refaite en 2014 (ouf !!!).

✓ Début novembre, Agnès Namurois et Nathalie Henry, chef du service Population, sont reparties à Madimba, dans le Bas-Congo, poursuivre le projet de coopération entre nos communes. Ce projet indispensable d'écologie administrative a été entrepris lors de la législature précédente et est entièrement subsidié par le service fédéral.



ONT PARTICIPE A CE NUMERO :



Agnès Namurois, présidente du Conseil communal, membre la commission de l'accueil des enfants et de la commission de l'économie



Danielle Gallez, membre de la commission des aînés et de la commission de la mobilité



Emmanuel Lepine, conseiller du CPAS



Jacqueline Foret, conseillère en bien manger et bien jardiner



Jean Marie Gillet, échevin de l'énergie, de la mobilité, du logement, de la participation et de la coopération au développement



Michel Installé, membre de la commission de l'environnement



Nicolas Art, membre de l'AG de l'Agence Locale pour l'Emploi



Stéphanie Bovy, membre de la CCATM, de la CLDR et de la commission de la culture



Vincent Eylenbosch, membre de la CCATM



Vincent Lethé, plume acérée de notre Locale...

Vous souhaitez marquer votre adhésion au projet Ecolo, voire participer activement à la réflexion, rien de plus simple : devenez sympathisant ou membre !

Surfer sur www.ecolo.be ou contactez Nicolas Art, le secrétaire de notre locale. Par email : ecolo.walhain@gmail.com, par courrier : Ecolo Walhain, rue du Poncha 3a, 1457 NSV